



## Lot : plus de 24 000 élèves feront leur rentrée jeudi, ce qu'il faut savoir



C'est la rentrée jeudi. DDM archives

l'essentiel D'après les estimations, l'effectif des élèves lotois est encore en baisse cette année. Ils seront 12 163 dans le premier degré et 12 009 dans le second degré. Comment va s'appliquer le protocole sanitaire, quelles sont les consignes : on fait le point.

Inévitable et aussi forcément un peu inédite. Même si cette année, pour la rentrée scolaire encore marquée par le Covid, " on reprend les mêmes dispositifs ", annonce Xavier Papillon, le directeur des services de l'éducation nationale dans le Lot. En pleine quatrième vague de l'épidémie de Covid-19, les professeurs et les élèves se préparent donc à reprendre le chemin de l'école. Les enseignants mercredi, les élèves jeudi.

### • 100 élèves de moins qu'en 2020

Il ne s'agit que d'une estimation ( les effectifs seront stabilisés vendredi après le comptage en classe) mais on sait d'ores et déjà que plus de 24 100 élèves feront leur rentrée. Ils seront 12 163 dans le premier degré dont 11 028 dans le public et 1135 dans. Dans le second degré on en comptera 12 009 dont 10 283 dans le public et 1 726 dans le privé. " C'est une prévision à la baisse d'environ une centaine d'élèves, cela fait plusieurs années consécutives que les effectifs se réduisent dans le Lot", note Xavier Papillon.

### • Quel protocole ?

Édité en août, le dernier protocole sanitaire prévoit que les activités physiques peuvent se dérouler à l'intérieur et à l'extérieur mais que les sports de contact ne pourront plus être pratiqués dedans. Par ailleurs, si un élève est positif à l'école maternelle ou élémentaire, il entraîne la fermeture de la classe. Au collège et au lycée, les élèves qui sont cas contact non-vaccinés ou pas entièrement vaccinés poursuivent un



enseignement à distance pendant une semaine. Ceux qui sont contact mais vaccinés continuent en présentiel. Aucune fermeture de classe n'est prévue dans le second degré.

### • Du nouveau pour les élèves handicapés

À partir de la rentrée dans le Lot, 100% des établissements publics et privés du second degré seront intégrés dans un pôle inclusif d'accompagnement personnalisé, un PIAL. Le département compte 21 pôles de ce genre dont 19 dans des collèges publics et deux dans le privé. " L'objectif est de rendre l'accueil des élèves handicapés le plus efficace possible", souligne le directeur académique du Lot. Un conseiller pédagogique départemental pour le handicap a été recruté, " c'était un vrai besoin, le Lot était l'un des rares départements qui n'en avait pas", précise Xavier Papillon.

### • Des recrutements et des ouvertures

Autre recrutement, celui d'un conseiller pédagogique pour la langue occitane. Une volonté de plusieurs associations de défense de la langue occitane. Une DRH de proximité prendra également ses services à la rentrée. " Il s'agit de renforcer l'accompagnement professionnel et de constituer un vivier de candidats pour des remplacements ", note le directeur académique. Trois nouvelles Segpa ( section d'enseignement général et professionnel adapté) verront le jour : une à Gourdon et deux au collège Olivier de Magny à Cahors.  
Une application en phase de test

Les services de l'éducation nationale dans le Lot passent à l'essai, depuis mai, l'application **Andjaro** qui permet de cibler des remplaçants disponibles à la dernière minute. Seuls deux départements ont initié cette démarche en France : le Lot donc, et la Somme. Comment ça marche ? " L'application sort une liste des remplaçants potentiels avec leurs localités et leurs disponibilités ce qui nous permet de les identifier précisément et de rentrer en contact avec eux. Grâce à cet outil, on fait un remplacement en seulement trois minutes alors qu'il faut parfois plusieurs heures aux secrétaires pour trouver un candidat", explique Karine Avril, secrétaire générale des services de l'éducation nationale dans le Lot.

